L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, PAYS PAR SEMAINE, 25 c. payable d'avance
Do. PAYS PAR MOIS, $1.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 17 FEVRIER 1842.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DU CHARTISME EN ANGLETERRE.

III

(Voir l'Abeille des 8 et 10 de février.)

Il résulte des nombreux extraits que nous avons donnés que le chartisme n'est point une doctrine, mais seulement le cri de la misère, les vociférations de la souffrance affamée.

Tous les socialistes ont bien pris pour point de départ les vices nombreux de l'organisation sociale actuelle, afin de motiver la nécessité d'adopter l'organisation nouvelle de leur choix ; car il est naturel qu'avant de proposer le remplacement d'une vieille institution par une institution nouvelle, on cherche à prouver que la vieille institution est mauvaise ou, pour employer l'expression convenue, "qu'elle ne répond plus aux besoins actuels de la société": et c'est en ce sens qu'ils sont parfaitement ainsi dire tous solidaires, parce que tous sont d'accord sur ce point. Mais ensuite chaque réformateur développe son utopie humanitaire à sa guise. E: quoique cette utopie soit presque toujours modifiée par les disciples, toujours cavil qu'elle forme un corps de doctrine qui se distingue plus ou moins de toutes les autres utopies se qualifiant également d'humanitaires. Ainsi, quoique le St. Simonisme de 1834 ne fut pas identiquement le St. Simonisme de 1830 et encore moins celui de St. Simon, il n'en est pas moins vrai que le St. Simonisme ne ressemble ni au Fourrierisme, ni à l'Owenisme.

Le Chartisme au contraire n'a point d'unité, point de doctrine proprement dite. C'est un cri de douleur, une manifestation de rage, rien de plus. C'est ce qui résulte évidemment de l'examen des ouvrages sur lesquels s'appuie le Chartisme.

Marcus le philosophe Chartiste veut tout simplement qu'on tue un enfant sur quatre et qu'on prépare de beaux cimetières pour ces innocentes victimes du trop plein de la population.

Le poète du Chartisme, de son côté, veut le massacre de tous les possesseurs de terres ou de capitaux, le partage de leurs biens et l'établissement d'une république sur ces bases spoliatrices et sanglantes.

L'historien Chartiste, Carlyle, ne demande rien, ne propose rien, sachant bien, lui profond penseur, que tous ces plans dont on amuse la foule ne reposent sur aucune base solide et ne peuvent par conséquent produire aucun résultat satisfaisant. Il développe les causes du Chartisme, il montre la plaie sociale, il en sonde la profondeur ; mais il s'arrête là. C'est qu'il est, en effet, bien plus facile de décrire le mal que de le guérir. La seule grande vérité qui ressorte du livre de Carlyle, c'est que le Chartisme n'est que le fruit immédiat de la misère qui dévore les classes ouvrières par suite des oscillations de l'industrie. Aussi fait-il beau voir avec quelle force il réponse les objections qui lui sont faites pour combattre cette assertion.

"On m'objecte encore, dit-il, que ce n'est pas, comme je le prétends, la misère qui pousse les ouvriers à la révolte, et que parmi les ouvriers, les plus habiles et les mieux payés se mettent à la tête des émeutes. Je le crois bien: le pauvre malheureux qui travaille douze heures pour se procurer un peu de pain, n'a pas le temps de se révolter ; s'il s'arrête, s'il réfléchit, s'il pense, il est mort. Condamné à un travail éternel, à une faim éternelle, attaché au son foyer dessé et froid, il ne lui est jamais donné de jouir du produit de son labeur. L'ouvrier, qui gagne dans une douze façon irrégulière, consoit des espérances et ouvre son ame à des ambitions qui ne brillent jamais dans le triste asyle de son cottage. Livré à un espoir qui ne peut se réaliser, dévoré de désirs qui l'égarent, il ne connaît ni Bonheur ni Vertu. Le Bonheur, c'est l'indépendance, dont il est le ministre, balancée entre la prospérité et la détresse, tout-à-tour naine et géante, prodiguant l'or à ses desseins ou leur refusant du pain, entretient l'anarchie de sa conduite et de sa pensée, de l'abondance à la détresse ; c'est la vie d'un joueur. Le mécontentement est sans résignation, un sourd se sourde fureur le ronge : voilà tout simplement le plus misérable des hommes. Avec ces fluctuations convulsives et son agitation qui ébranle le monde, le commerce anglais gémit et brise des milliers d'existences humaines, en frappant de voir d'incluctueuse du désordre et du labeur. Sobriété, courage, constance, les premières bénédictions de l'ame humaine, sont inconnues à nos ouvriers."

Pour mettre en terme aux agitations du Chartisme, il faudrait donc tout simplement donner aux classes ouvrières plus de repos, plus d'aisance : une plus grande somme de bien-être en un mot et surtout rendre leur situation moins incertaine, moins précaire. Mais quand on bien à examiner par quels moyens on peut arriver à ce résultat, on ne trouve plus que doute, contradiction, incertitude. Placé sur ce terrain on ne voit plus qu'une masse innombrable de faits sans liaisons, de raisonnemens contradictoires, de théories insensées ; et l'ame refoulée sur elle même, attristée, humiliée du sentiment intime de son néant, ne peut s'empêcher de répéter ces belles paroles d'un orateur chrétien : *Dieu seul est grand !*

DIPOSITIONS DE LA LOI SUR LES FOLLES.

Classées par chapitres par L. FERAUD, *avocat.*

Tel est le titre d'une brochure qui est maintenant sous presse et qui doit paraître très incessamment.

M. Féraud a fait en quelque sorte le dépouillement des diverses dispositions de la loi de manière à les coordonner pour en faciliter l'intelligence à ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de la législation. Son travail est divisé en cinq chapitres : 1o. *de la déclaration de la faillite* ; 2o. *Cour compétente, forme de procédure* ; 3o. *administration et liquidation* ; 4o. *de la décharge de faillite* ; 5o. *des fraus.*

Cette brochure contiendra en outre le texte anglais de la loi et une traduction littérale en français.

NOUVEAU DIRECTORY.—Nous avons sous les yeux un exemplaire du nouveau directory qui vient de paraître en deux volumes. Cet ouvrage a dû nécessiter beaucoup de peine et de grands travaux à MM. PITTS & CLARK qui l'ont entrepris, car c'est le plus complet que nous ayons eu jusqu'à ce jour. Le premier volume qui comporte près de cinq cents pages, renferme les adresses, par ordre alphabétique et sans distinction de municipalité, d'une très grande partie des habitans de la Nouvelle Orléans et de l'autre bord du fleuve. Le second volume contient : un abrégé de la Nouvelle Orléans, un tableau numérique des victimes de l'épidémie depuis 1817 jusqu'à ce jour, une description du water works, des monumens, places publiques et marchés de la ville, la composition des conseils de ville et du conseil général avec les noms des employés des trois municipalités, les hospices, les lignes des remorqueurs, la mise avec l'effectif des différens régiments qui la composent, une longue description de toutes les banques, le montant de la circulation, le chiffre des espèces, &c. &c., de ces différentes institutions, les statuts de la Société Typographique et le nom des membres qui en font partie, la douane et le nom des officiers, un tarif des postes, la constitution de l'Etat de la Louisiane, la constitution des Etats-Unis, la déclaration de l'indépendance &c &c.

Nous ne saurions trop recommander ce livre, non seulement aux négocians pour lesquels il est de nécessité absolue, mais encore aux ouvriers pour lesquels il est de la plus grande utilité. Les étrangers y trouveront aussi de quoi satisfaire leur curiosité et les nouveaux débarqués s'en feront un itinéraire parfait qui abrégera de beaucoup leurs démarches en mettant à profit les heures notre cité.

Cet ouvrage est en vente chez David Felt, & Co. 24, rue de Chartres.

Nous tenons de bonne source que le secrétaire de la Trésorerie à Washington, a fait droit aux réclamations des importateurs de vin français sur la surtaxe auxquels ces liquides se trouvaient assujettis par la nouvelle loi de douane. En conséquence on pourra réclamer à la douane le remboursement de ce qu'on a payé de trop à partir du 1er. octobre 1841, jusqu'au 1er de ce mois.

Opéra Italien.—L'un des principaux artistes de l'Opéra-Italien nous a annoncé que la troupe débutera au Théâtre St-Charles, le 21 ou 22 de ce mois, par le bel opéra de Donizetti, *Marino Faliero.*

ACCIDENT.—Nous apprenons qu'un nommé John Landeneer, boulanger, chassant dimanche dernier aux environs de Carrollton, a eu l'une de ses mains horriblement mutilée par l'explosion de son fusil.

GALERIE DES BEAUX ARTS.—La belle collection de tableaux située au-dessus de l'arcade de la rue du Camp, sera embarquée pour Mobile, vers la fin de la semaine prochaine. Que les amis des beaux-arts se hâtent donc d'aller jeter un coup d'œil sur quelques belles toiles de grands maîtres, qu'ils n'auront peut-être plus l'occasion d'admirer.

ACQUITTEMENT DE DE PUTRON.—Le procès de De Putron, accusé d'avoir destiné la gadelle *Independence* au commerce de la traite, s'est terminé avant-hier, à cinq heures, par un verdict de non-culpabilité.

Les présomptions les plus fortes contre l'accusé, avaient été fournies par lui-même, lors de son arrestation, et reposaient principalement sur la lettre qu'il fit publier à cette époque dans le *Picayune*, sur les aveux du capitaine Taylor, à M. Prieur et à plusieurs autres personnes.

La défense s'est bornée à prouver l'impossibilité matérielle du fait : une gadelle aussi chétive, aussi mal approvisionnée, aussi mal montée, ne pouvait raisonnablement servir à un voyage transatlantique, et surtout au commerce de la traite qui exige des navire d'une certaine dimension.

Plusieurs cas de perte vérolé se sont déclarés à l'Hôpital de charité, et même dans quelques parties de la ville : c'est au moins ce qu'affirme le *Picayune.*

La mise de B. E. et S. Gloverson New York, se proposant de faire construire un navire à vapeur de dimensions égales à celles de la *British Queen.* Ce doit se souvenir que c'est cette même maison qui a exécuté l'entreprise du *Clarion*, il y a deux ou trois ans.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance de Mardi 16 février 1842.

Un congé de quelques jours est accordé à MM. Cureau, Philipe et Boudousquie.

M. Canon présente une pétition en divorce de Mr. Augustine Allard, laquelle est renvoyée à un comité particulière composé de MM. Canon, Wadsworth et Martin.

M. Wadsworth, du comité sur les propositions et griefs, présente un rapport défavorable à une pétition demandant l'émancipation d'un esclave. Le rapport est adopté.

Ordre du jour.

M. Voorhies, du comité des enrôlemens, annonce comme dûment enrôlé un acte intitulé "Un acte relatif aux banques de cet Etat."

Le bill intitulé "Un acte pour augmenter les revenus de l'Etat de la Louisiane," est à l'ordre du jour.

M. Sweny propose de le déposer momentanément sur le bureau, et de le fixer comme devant être à l'ordre du jour, pour Vendredi.

La motion est adoptée.

M. Clark, après diu ance, présente un rapport, au nom du comité des améliorations intérieures, à l'effet d'autoriser le bureau des travaux publics à entreprendre le nettoyage du lit de la *rivière* Teche.

L'acte dont l'objet est de réduire les dépenses de l'Etat, et celui dont l'objet est de pourvoir à l'entretien de l'hôpital de charité sont fixés comme devant être à l'ordre spécial du jour pour vendredi.

L'acte relatif à l'achat de bois pour les steamboats, présenté par M. Conrad, de Bâton-Rouge, est adopté section par section et passe avec de légers amendements.

M. Voorhies, du comité des enrôlemens, annonce comme dûment enrôlé l'acte relatif aux banques de cet Etat.

Plusieurs bills d'un intérêt purement local sont déposés sur le bureau, sujets à l'appel de la Chambre, en conséquence de l'absence des membres qui les ont introduits.

L'acte pour incorporer le Lycée du Peuple est lu une seconde et troisième fois, et est adopté.

Les membres présens ne suffisant pas à former un quorum, la Chambre s'ajourne pendant quelques courts instants.

La Chambre s'étant de nouveau réunie, s'ajourne à demain, faute de quorum.

INTERIEUR.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]

WASHINGTON, 4 février 1842.

SENAT.—M. Benton a introduit une résolution à l'effet de savoir du président des Etats-Unis si le gouvernement payait maintenant les créanciers publics en argent ou en papier ; et s'il a reçu un état quelconque du montant de la perte qu'ils subissent, et dans ce cas, si ce n'est pas une violation de la constitution et une honte pour le pays ? Voici quel a été le motif de l'introduction d'une semblable résolution. Le Secrétaire du Sénat avait donné à M. Benton en âcompte sur ses émolumens, un chèque de $142 sur la Banque de Washington, que M. Benton avait endossé de la sorte : "*Du métallique ou fin protêt*—Thomas H. Benton." La banque offrit de payer $42 en or, et les $100 restant en bons du trésor, ce que l'honorable sénateur refusa net, en exigeant que la balance de la somme fut payée en or. M. Benton a déchaîné contre ce nouvel ordre de choses. M. Mangum lui a répondu que les whigs n'étaient nullement responsables de cet état de chose, et que le Président subissait l'influence de l'honorable membre qui venait de parler et de ses amis. Si les whigs avaient été au ministère, ils auraient mis de la chose publique, ils auraient mis fin à la faiblesse situation où il se trouve.

M. King a voulu prendre à son tour la parole, mais le président l'a rappelé à l'ordre.

M. Mouton a demandé qu'on fît subir une modification le projet de bill qui accorde aux colons de district de Natchitoches des affaires concernant les anciennes réclamations de terres, qui ont pris naissance sous les gouvernemens français et espagnol, dans la Louisiane, l'Arkansas et le Missouri. Ce bill a donné lieu à de longues discussions, et a été défendu avec chaleur par MM. Mouton, Barrow, Linn, Lever et Henderson.

Peu après le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—L'affaire de M. Adams occupe toujours l'attention du Sénat, qui prend en considération l'amendement proposé par M. Simonton, demandant que l'affaire soit renvoyée à un comité particulier.

M. Adams a entamé la seconde partie de sa défense, et a déclaré qu'il savait de bonne source qu'il serait traité comme lui quelque sourde conspiration.

Il a lié de nouveau sa cause à celle de la charge de pension portée contre lui, en rappelant l'exemple de la Chambre des Communes en Angleterre, où des centaines de pétitions, demandant la dissolution de l'Union entre l'Angleterre et l'Irlande, sont annuellement présentées. Les membres qui ont présenté ces mémoires n'ont jamais encore été appelés traîtres, ces pétitions, au contraire, ont toujours été prises en considération, et renvoyées à des comités chargés de les examiner. Maintenant, a-t-il dit en terminant, quelle différence faites vous entre une pétition qui demande la dissolution de l'Union entre l'Angleterre et l'Irlande, et une pétition qui demande la dissolution de l'Union qui règne parmi les Etats Américains ? Il a alors déclaré qu'il était personnellement opposé à la demande des pétionnaires, qu'il n'avait présenté le mémoire que par respect pour la sainteté du droit de pétition.

A 5 heures la Chambre s'est ajournée.

MARINE.—Les navires de guerre américains *Potomac*, capitaine Storer ; *Marion*, commodore Belt ; *Concord*, commodore Boerman ; et *Decatur*, commodore Ogden, étaient mouillés à Rio Janeiro ; le 1er décembre.

Les feuilles de Boston font de pompeuses descriptions du dîner donné à M. Dickens par les jeunes gens de cette ville.

S'il faut en croire certains journaux de Londres, O'Connell, le lord maire de Dublin, serait sur le point d'épouser la fille de Sir James Murray. Le grand agitateur, comme tout le monde le sait, est plus que sexagénaire.

L'Etat de l'Ohio a adopté diverses résolutions à l'effet de censurer M. John Q. Adams, dont la conduite au sujet de la pétition pour la dissolution de l'Union, a causé tant de scandale.

Nous lisons dans le *Baltimore Patriot* :

Parmi les personnes qui assistaient aux noces de Mlle. Tyler, nous avons surtout remarqué celles dont les noms suivent : Mme. Miller (belle-mère du président Tyler), M. et Mme. H. A. Wise et sa dame ; M. Irwin et sa dame ; Mme. Beche, le brave commodore Warrington et sa dame, M. Jones, éditeur du Madisonian, et sa dame ; M. Semple et sa dame. Mlles Carter, Stevenson, Henley et Waggaman, étaient les filles d'honneur de la capitaine Waggaman (de l'armée des Etats-Unis). M. Minge (neveu de feu le général Harrison). M. Marshall (petit-fils de feu le grand-juge Marshall), et le lieutenant Bache (de l'armée des Etats-Uni-) étaient les garçons d'honneur.

Des lettres reçues par le *Britannia*, dit le *New-York American*, annoncent que le tarif des douanes de la Suède subira vers les premiers jours de janvier, quelques changemens, par lesquels le coton sera désormais libre de droits.

Le *Natchez Free Trader* a affiché le nom du sénateur Walker, comme candidat à la vice-présidence. Et de douze.

Horrible Combat.—Nous traduisons le récit suivant de la *Little Rock Gazette*, du 2 courant :—Mercredi dernier, deux citoyens du comté de Conway, se sont livrés l'un envers l'autre à un genre de combat dont les détails sont horribles. Le Dr. Nimrod Menefee et M. Nelson Phillips étaient les deux combattans et avaient été lies jusqu'ici par des relations d'amitié. Ayant eu une querelle, quelques jours auparavant, ils s'étaient fait mutuellement des menaces. Le 2 de ce mois, ils se sont rendus d'un commun accord dans le bois, armés de pistolets et de couteaux, n'ont eu pour témoins du combat qu'un jeune nègre qui passait par hasard dans cette partie du bois. Il paraît que Phillips fit feu le premier et manqua son adversaire, qui, plus adroit, lui logea à son tour une balle dans le don. Phillips, au comble de l'exaspération, tira alors son couteau, et s'élança furieux sur Menefee, lui en porta un coup à l'abdomen. Ce dernier n'avait pour toute arme que le pistolet déchargé qu'il tenait à la main, et il s'en servit pour écarter les coups que continuait à lui porter son adversaire. Le premier couteau dont s'était servi Phillips se brisa près du manche contre le canon du pistolet protecteur. Il en eut bientôt un autre dans les mains, et renouvela le combat avec une furie toujours croissante ; jusqu'à ce qu'après une longue demi-heure de cette lutte acharnée, les deux combattans, épuisés par la perte de sang, s'affaissèrent sur eux-mêmes et restèrent étendus par terre jusqu'à ce que le nègre eût donné l'alarme. Le Dr. Menefee avait reçu 31 blessures : Phillips en avait seulement douze.

M. Phillips blessé au dos par le coup de feu de son adversaire, est mourant en ce moment.

VARIÉTÉS.

Paris, le 18 décembre 1841.

(Extrait de la revue du journal le *Siècle.*)

Nous ne sommes plus au temps où un fameux préfet de police, qui avait la manie des arrestations, faisait arrêter la pendule du foyer de l'Opéra pour nuire aux intrigues et aux rendez-vous du bal masqué. Alors on était hypocrite de morale, de religion, et de pudeur.—Aujourd'hui, c'est autre chose. L'autorité se conspire plus sérieusement contre les joies du carnaval ; au contraire, et comme cet hiver la carnaval ne devait durer que cinq semaines, le préfet l'a généreusement allongé par ordonnance. Au lieu de commencer au mois de janvier, les bals masqués s'ouvriront à dater du 20 décembre. Cette mesure était vivement réclamée par les entrepreneurs de bals, qui se prétendaient ruinés si on les renfermait dans les limites prescrites par le calendrier, entre la Circoncision et le mercredi des cendres.

Le galop infernal, la cachucha publique, l'intrigue en domino et les petits soupers auront donc plus d'espace, grâce à la protection de M. le préfet de police. Dans le monde, on paraît peu s'occuper de la bizarrerie du carnaval ; les salons s'entretiennent de quelques beaux mariages, de la session qui va s'ouvrir, et de la création de ducs qui ne sera pas la chose la moins plaisante de notre époque. Les premières soirées lutent mollement avec les dernières parties de cf ases dont nous trouvons la relation dans le *Journal des Chasseurs, Sporting Magazine* français, curieux recueil tout rempli de descriptions et d'anecdotes sur la vénerie et les courses de chevaux.

Si l'ouverture de la saison d'hiver a été brillante, c'est grâce à la musique et aux concerts.

Le protégé de la censure française, le mari de la reine d'Angleterre, n'a fait en croire les méchantes langues, n'est pas précisément heureux comme un roi dans son système de ménage. Le prince est grand, maigre et doux ; la reine est petite, dodue et emportée. Philémon et Baucis furent des époux mieux assortis. Au lieu de soutenir ce bon jeune homme et d'améliorer la position équivoque et difficile dans laquelle le placent les lois anglaises, on semble oublier parfois que dans les mariages de ce genre c'est le trône qui doit aide et protection à son mari. Le club de Lindrès trouve charmant cet état de chosses, et applaudit du toutes ses mains ; le jour, par exemple, où dans les toutes ses mains ; le jour, par exemple, où dans les toutes ses mains ; le jour, par exemple, où dans les